

1. Débitrice: Ami SA, Le Trési 3, 1028 Préverenges
2. Remarques: A vous tous tiers intéressés.
Vous êtes avisés que l’audience fixée précédemment au jeudi 8 juillet 2004 à 9 heures pour voir statuer sur le sursis concordataire accordé à la société Ami SA, est avancée au mardi 22 juin 2004 à 9 heures.

Tribunal d’arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(02247216)